

**Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

Août 2014



Qui est Celestica?

Ex-division d'IBM, Celestica a été transformée en 1994 en entreprise autonome. Son siège social et son lieu d'origine se trouvent à Toronto, au carrefour du chemin Don Mills et de l'avenue Eglinton est. Il s'agit aujourd'hui d'une entreprise d'envergure mondiale qui compte plus de 20 sites de fabrication et de conception en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. Elle emploie actuellement quelque 28 000 personnes dans le monde, enregistre des recettes de 5,8 milliards de dollars américains et est inscrite à la Bourse de Toronto et à celle de New York. À Toronto, Celestica emploie environ 1 500 personnes, cadres et responsables de la chaîne de fabrication et d'approvisionnement global compris.

Celestica a été l'une des premières entreprises du Canada à se positionner dans la globalisation, à adopter un modèle d'impartition global et à créer des filiales sur des marchés émergents comme la Chine, la Thaïlande et l'Europe de l'Est. Elle a également acquis une expérience considérable dans le soutien de toutes sortes de produits de divers secteurs ayant affronté des forces externes comme la globalisation et la marchandisation.

Nous avons progressivement accumulé une expertise de pointe dans des domaines comme le génie et la conception, la gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle globale, l'exécution de commandes, l'évaluation de produits et l'amélioration de processus, sans parler de nos innovations, comme le brasage sans plomb dans la fabrication de matériel électronique. Ces services à valeur ajoutée ont été offerts à nos principaux clients de divers secteurs, dont Cisco, EMC, Oracle, IBM, Honeywell, etc. Nous offrons des services d'entretien touchant une vaste gamme de produits : téléphones intelligents, matériel sans fil et de télécommunications, matériel électronique d'aérospatiale et de défense (dont les systèmes de divertissement et de guidage en vol), produits de santé, et toutes sortes de matériels industriels et de technologie verte comme les panneaux solaires et les onduleurs.

Compte tenu de la vaste empreinte globale de Celestica, les bureaux de Toronto produisent des idées et des innovations qui sont communiquées à toutes ses filiales dans le monde entier. Cette collaboration globale permet aux employés d'échanger leurs pratiques optimales et leurs expériences dans le cadre de la globalisation et de la marchandisation. L'entreprise peut ainsi être considérée comme une « fenêtre sur le monde » en matière de tendances macroéconomiques, ses bureaux de Toronto servant de centre névralgique.

Pour l'avenir, Celestica est bien placée pour avoir de l'expansion à mesure que, de fabricant sous contrat, elle se transforme, pour ses clients de divers secteurs, en un partenaire offrant des solutions coopératives, à incidence élevée et axées sur le savoir en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Observations

Nous sommes heureux de communiquer nos observations aux membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015. Les audiences que vous organiserez pour entendre les Canadiens et les mémoires que vous examinerez aideront de nouveau le gouvernement à prendre des décisions importantes dans la préparation du budget fédéral 2015. C'est un exercice qui contribuera à façonner l'avenir du Canada.

Nous avons l'intention de collaborer avec le gouvernement fédéral pour tirer parti des succès que nous avons obtenus à l'échelle du pays dans le cadre des plans d'action économiques.

Notre mémoire porte surtout sur l'un des thèmes que vous avez proposés : ***Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation.***

Au Canada, l'écart bien connu en matière de commercialisation reste l'un des principaux obstacles à la croissance dans le secteur de l'électronique et de la technologie. Il y a à cela de nombreuses raisons :

- Le transfert des usines de fabrication dans des pays où la main-d'œuvre coûte moins cher a entraîné une diminution du savoir et des compétences en matière de chaîne d'approvisionnement au Canada.
- La plupart des entreprises canadiennes manquent de ressources et d'expertise pour lancer des produits à l'échelle globale.
- Il manque d'infrastructure pour commercialiser de nouveaux produits au Canada et pour aider les entreprises à avoir accès aux marchés globaux.

Nous sommes convaincus que les trois recommandations prioritaires de Celestica permettraient de stimuler l'innovation et la prospérité dans l'économie axée sur le savoir.

Il est indispensable que le Canada offre l'infrastructure et le soutien à la commercialisation dont le pays a besoin par le biais d'un modèle financier favorisant l'innovation commerciale et encourageant les entreprises canadiennes à investir dans de la technologie novatrice de pointe qui activera leur productivité et leur compétitivité à l'échelle globale tout en facilitant l'élaboration d'un pôle industriel de fabrication de haute technologie.

1. Offrir l'infrastructure et le soutien à la commercialisation dont le pays a besoin par le biais d'un modèle financier favorisant l'innovation commerciale.

Nous estimons qu'un programme de bons de commercialisation (PBC) permettrait aux petites et moyennes entreprises (PME) à fort potentiel commercial d'obtenir l'appui dont elles ont besoin pour commercialiser leurs produits et améliorer leurs résultats sur le marché. Exécuté correctement, ce programme aiderait les PME à accéder à des réseaux de fabrication et d'approvisionnement de catégorie internationale comme ceux que notre entreprise offre actuellement.

Ce que nous envisageons permettrait d'attirer un soutien financier susceptible de compenser les risques associés à l'appui aux petites entreprises et aux entreprises émergentes qui cherchent à se positionner sur le marché global grâce à leurs produits ou leurs services novateurs.

Le programme – que nous désignons du nom de « Fonds pour la préparation à la fabrication » – sera conçu de telle sorte qu'il incombera à la grande entreprise ou au réseau d'aider les petites entreprises et les entreprises émergentes à régler leurs problèmes techniques, à améliorer leur productivité, à circonscrire leurs partenaires à l'étranger et à accroître leurs exportations. En fait, il s'agit d'un projet semblable au programme de bons pour l'innovation et la productivité (BIP) des Centres d'excellence de l'Ontario (CEO), mais il s'y ajouterait le fait que la responsabilité de la croissance de la petite entreprise incomberait à la grande entreprise. Selon nous, l'utilisation du savoir et de l'expertise des réseaux existants est infiniment plus valable et efficace que de s'attendre à ce que tel ou tel étudiant ou chercheur se fraye lui-même un chemin dans les notions complexes de croissance d'entreprise et d'économies d'échelle.

Compte tenu de nos récentes conversations avec des représentants du gouvernement de l'Ontario et des CEO, nous savons qu'il est possible de conjuguer l'expertise administrative des centres d'excellence et les ressources de la Banque de développement du Canada (BDC) et celles du gouvernement de l'Ontario pour offrir un programme facilitant un projet comme celui que nous venons de décrire. L'expertise des CEO permettra de circonscrire et de choisir les petites entreprises novatrices à fort potentiel global, puis de mettre ces entreprises en lien avec le partenaire qui convient. La grande entreprise ou le réseau aura accès à des fonds, dans le cadre du programme, qui compenseront les risques associés à la croissance de la petite entreprise et à son introduction aux marchés étrangers. Le programme pourrait être financé à même des ressources de la BDC, du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral. Il pourrait faire l'objet d'un projet pilote très bientôt et être doté d'un budget limité réservé à un nombre de projets limités. Nous pensons qu'il faudrait en même temps envisager une perspective à long terme.

L'idée d'inviter les entreprises et les réseaux commerciaux du Canada à faire leur part dans la commercialisation de produits novateurs par des moyens plus efficaces et plus rapidement devrait, selon nous, être adoptée plus largement. Pour le Canada, cela aurait des avantages nombreux et à longue échéance, dont les suivants :

- Régler le problème persistant de l'écart en matière de commercialisation tout en invitant le secteur privé à faciliter l'accélération de la croissance des petites entreprises au Canada.
- Offrir des avantages immédiats dans l'ordre de la productivité aux entreprises émergentes qui visent une expansion rapide et veulent rester au Canada.
- Aider le gouvernement à motiver les jeunes Canadiens à créer des entreprises.
- Garder des gens talentueux au Canada et aider le gouvernement à obtenir un meilleur rendement sur l'investissement (RSI) consenti pour chaque étudiant qu'il aide dans le système d'enseignement postsecondaire.
- Inciter les grandes entreprises du Canada à faire la transition à la nouvelle économie du savoir.
- Faciliter la concrétisation des objectifs économiques du Canada en matière de productivité, d'exportations et de création d'emplois.

2. Encourager les entreprises canadiennes à investir dans la technologie novatrice de pointe qui activera leur productivité et leur compétitivité à l'échelle globale.

Nous devons trouver d'autres moyens d'inciter les entreprises canadiennes à tirer parti de la technologie et à y investir. Cela pourrait plutôt prendre la forme d'une politique fiscale et concerner le mode de capitalisation lorsqu'une entreprise investit dans la technologie.

Comme le souligne le rapport intitulé *Innovation Canada : le pouvoir d'agir*, rédigé par Tom Jenkins et le groupe d'experts indépendant chargé d'examiner le soutien fédéral de la recherche-développement, l'innovation commerciale est source d'avantage dans la concurrence et de prospérité. Dans l'esprit des recommandations formulées dans ce rapport, nous tenons à rappeler au gouvernement qu'il est indispensable de prendre rapidement des mesures pour développer de nouveaux moyens de stimuler et de soutenir l'innovation commerciale.

Outre ce que le rapport de Jenkins et d'autres proposent, nous pensons que cet appui pourrait prendre la forme de programmes élargis et mieux ciblés de soutien à l'entreprise par le biais d'organismes comme l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (voir la cinquième recommandation de Jenkins : « Aider les entreprises innovantes à forte croissance à accéder au capital de risque dont elles ont besoin en établissant de nouveaux fonds là où il y a des lacunes »). On pourrait élaborer une perspective centrée sur des campagnes de sensibilisation visant les entreprises à tous les stades de croissance et, grâce à un transfert efficace de technologie entre les

chercheurs et les entreprises établies au Canada, contribuer à l'amélioration des systèmes d'automatisation existants dans le but d'accroître la productivité et de donner aux entreprises l'avantage dont elles ont besoin dans la concurrence afin qu'elles élargissent leur part du marché global.

Nous pensons qu'un nouveau centre d'excellence en fabrication de matériel électronique de pointe, qui serait installé au siège social de notre entreprise à Toronto, serait un projet conforme aux priorités du gouvernement en matière d'innovation commerciale. Un grand nombre des éléments qui permettraient de réaliser notre vision sont déjà en place. Grâce à une planification soignée, une exécution efficace, un partenariat avec le gouvernement et un investissement suffisant, il est possible de créer ce centre d'excellence assez rapidement. Il serait utile à Celestica, au secteur de l'enseignement postsecondaire, aux organismes de recherche, aux petites et grandes entreprises et au gouvernement dans un certain nombre de domaines prospectifs. Par ailleurs, il pourrait être un exemple anticipé de succès en matière d'innovation au Canada.

3. Faciliter l'élaboration d'un pôle industriel de fabrication de haute technologie.

Nous souhaitons depuis des années créer un pôle technologique semblable à celui de Downsview Aerospace. Dans le cadre de ce système de fabrication de haute technologie, Celestica pourrait jouer un rôle primordial et essentiel pour faciliter la commercialisation de nouveaux produits et aider les entreprises à conserver leur compétitivité sur le marché global. Mieux encore, elle fournirait aux entreprises a) un accès facile et efficace à des instruments et des environnements d'élaboration de prototypes, b) une expertise leur donnant accès à des innovations latérales au-delà de leurs produits de base et c) la possibilité de mieux comprendre comment accéder aux marchés internationaux. Celestica et Communitech sont en train de collaborer à la création de cet écosystème pour le Canada.

Nous appelons ce pôle la ZONE. La ZONE de fabrication du Canada aidera les PME à accélérer leur accès aux marchés internationaux. La ZONE, en tant que marché de la commercialisation, inscrira les PME à fort potentiel dans un environnement où elles pourront être entourées de toutes les ressources dont elles ont besoin pour leur expansion et leur succès. Par exemple, la ZONE donnera accès à des instruments et une infrastructure permettant d'élaborer des prototypes : impression en trois dimensions, moulage par rotation, approvisionnement en pièces, services de conception, expertise en gestion coopérative de projets de R-D, expertise en gestion de la chaîne d'approvisionnement, solide réseau de partenaires (fournisseurs et investisseurs). La ZONE permettra aux entreprises de transvaser l'expertise d'un secteur à l'autre, par exemple entre les secteurs de l'énergie, de la santé, de l'aérospatiale et de la défense.

La ZONE de fabrication du Canada serait un partenariat public-privé de 100 millions de dollars axé sur l'accélération de la commercialisation et sur la conservation de la propriété intellectuelle. À l'initiative de Celestica et de Communtech, la ZONE deviendra un écosystème robuste pour les entreprises de fabrication et les PME du Canada. Correctement exécuté, ce projet devrait, selon nous, attirer des investissements en R-D et des capitaux et permettre de créer des emplois très spécialisés.

Nous ne pouvons cependant pas le faire tout seuls. S'appuyant sur le succès du programme d'[accélération de l'amélioration des processus de fabrication – AAPF](#), réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E), à réunir une solide équipe de partenaires, la ZONE chercherait à obtenir la participation d'universités, de gouvernements et d'entreprises comme Cisco Canada.

Conclusion

Nous vous remercions de nous avoir permis de participer aux consultations préalables au budget 2015. Nous avons l'intention de collaborer étroitement avec le gouvernement fédéral pour accroître la compétitivité du Canada à l'échelle globale. Nous espérons avoir l'occasion de discuter plus en détail des recommandations formulées ici.

Personnes-ressources

Brad Jackson
Vice-président
Stratégie et diversification des marchés
Celestica
Courriel : bjackson@celestica.com
Téléphone : 416-448-4708

Pam White
Directrice principale
Communications externes
Celestica
Courriel : pamw@celestica.com
Téléphone : 416-448-4735